

GERER LES RELANCES AUTOMATIQUES

Grand Âge

Usagers

Mise à jour : 07/07/2026



Objectif : Mettre à jour la liste des demandes envoyées, au regard des besoins de l'utilisateur



Prérequis : Avoir un dossier en cours, et être en mesure de s'y connecter.

LES ÉTAPES

1 Contexte

Au-delà de 6 mois sans activité sur un dossier, chaque usager/utilisateur est tenu de le mettre à jour afin de réévaluer la nécessité d'une admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées.

Sans action sur le dossier, ce dernier sera annulé.

2 Actualisation du dossier

Lors de la connexion au dossier depuis l'espace usager, une fenêtre s'ouvre.

Actualisation du dossier

Votre dossier de demande d'admission en EHPAD n°88172257 n'a pas été modifié depuis le 11/06/2025.

si vous souhaitez maintenir votre dossier et les demandes en cours, pensez à actualiser les données contenues dans les différents volets.

Sans action de votre part, le dossier et les demandes en attente de réponse seront automatiquement annulés le 11/12/2025.

Maintenir et actualiser mon dossier

Annuler mon dossier

Me le rappeler plus tard

Cliquer sur « Maintenir et actualiser mon dossier » si la demande est toujours d'actualité.

3 Confirmer du maintien du dossier

Un encart vert apparaît, confirmant le maintien du dossier et indique la prochaine échéance.

**Vous venez de maintenir votre dossier.
La prochaine demande de maintien de dossier sera envoyée le 08/06/2026.**

4 Mettre à jour son dossier

Afin de correspondre au mieux aux besoins d'hébergement, mettre à jour les informations administratives et sociales dans « Mes informations »



Prendre contact avec le médecin référent du dossier pour mise à jour des informations médicales et de celles liées à l'autonomie.

Besoin d'aide ?



Contacter le support régional en cliquant ici →

Assistance